



PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

| | |
|--------------------------------|--|
| Réunion : | Vendredi 4 avril 2025 à 18h30- en présentiel à l'Astragale |
| Présidence : | M. Daniel FONTENIAUD |
| Présents : | Chakib AOUIDAT - Christophe BIDAL - Régis CHAMPET - Antoine DE PANDIS - Marie FALQUERHO - Christophe NOGUES - Bernard PAUTONNIER - Christian RENIER - Daniel ROLET - Emmanuel SAILLARD - Jérôme THIBERT - Françoise VALLET - Didier VINCENT - Nicolas VUILLEMIN - Christian WALGENWITZ - Thierry WANIART – Haithem ZAIED |
| Excusés : | Fabien BAUMANN- Clément BRUOT - Christophe CAILLIET - Thierry CORROYER - Mohamed EL OUAZZANI- Jean-François GONDELLIER - Marilyn GRANDVOINET - Mohamed MBITEL - Laurent MOINET - Joëlle PARISOT - Philippe PRUDHON |
| Assistent à la séance : | René FRANQUEMAGNE - Laurent KLIMCZAK - Amandine MENIGOZ - Sébastien IMBERT - Sylvain POIRIER |

En préambule, le Conseil d'Administration se réjouit de retrouver Etienne CORDIER, après sa longue absence et lui souhaite une bonne reprise. L'occasion également de renouveler ses remerciements aux ligues du Grand Est, du Centre Val de Loire et de Normandie, pour l'entraide reçue de leurs parts pendant l'absence d'Etienne CORDIER.

Le Conseil d'Administration tient également à témoigner tout son soutien à Guillaume KLINGUER, collaborateur du service Communication Marketing, absent depuis plusieurs semaines, ainsi qu'à sa compagne et ses proches. Guillaume KLINGUER, traverse actuellement une période particulièrement délicate pour sa santé et nous lui souhaitons beaucoup de courage dans cette épreuve.

Le Conseil d'Administration adresse ses sincères condoléances à Thierry CORROYER, Président de la Commission Sportive, et à sa famille pour le décès de son papa, et les assure de tout son soutien

1 – APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

▪ Réunion du Conseil d'Administration du 3.3.2025, publié le 13.3.2025

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité/majorité

2 – INFORMATIONS DU PRÉSIDENT

2.1 – POINT RH

Daniel FONTENIAUD fait un point sur le départ de Vincent SZMATULA.

Il poursuit avec l'arrivée d'Ombeline LECOEUICHE depuis lundi dernier, au Pôle Arbitrage pour remplacer Manon BRUNET lors de son futur congé maternité. Manon BRUNET est en cours de passation de missions auprès Ombeline LECOEUICHE.

Le Conseil d'Administration souhaite la bienvenue à Ombeline LECOEUICHE et une belle poursuite de grossesse à Manon BRUNET.

2.2 – LICENCES

Daniel FONTENIAUD présente les statistiques au niveau des licences de date à date entre le 4 avril 2024 et le 4 avril 2025. Il indique une augmentation de 0.1 % dans le cadre de l'enregistrement par rapport à l'année dernière. **(Annexe 1)**

| | |
|--------------|---------|
| SAISON 23/24 | 104 902 |
| SAISON 24/25 | 105 403 |

2.3 – TOUR ELITE FUTSAL FEMININ BESANCON - MARS 2025

Christophe BIDAL fait un retour sur le Tour Futsal Féminin à BESANCON, les 19, 20 et 22 mars dernier. Il souligne la bonne représentativité de la Ligue sur les temps officiels. Un événement très suivi, en battant le record d'affluence pour un match de l'équipe de France féminine Futsal avec 1 702 spectateurs.

L'équipe de France Féminine Futsal a terminé son tournoi qualificatif par une 3ème défaite face à l'Espagne. Malgré ces résultats négatifs sur le terrain, l'équipe est prometteuse.

Il indique qu'une réunion bilan est programmée mercredi 9 avril.

2.4 – RETOUR SOIREES BENEVOLES

Christophe BIDAL et Chakib AOUIDAT font un retour sur les soirées bénévoles qui ont eu lieu successivement à DIJON le 21 mars dernier et à AUXERRE, le 30 mars dernier.

Lors de la soirée au DFCO, 40 bénévoles ont été honorés, la soirée s'est poursuivie avec le match Dijon FCO /VALENCIENNES FC

La soirée à l'AJA, a mis à l'honneur 27 bénévoles, et a accueilli MONTPELLIER HS.

Ces 2 matchs se sont soldés par des victoires ce dont nous nous réjouissons.

Cette saison, les 3 soirées des Bénévoles ont récompensés 136 bénévoles, et ont été, à chaque fois, des succès. Le Conseil d'Administration salue le travail et l'implication de l'équipe du Pôle Communication et des bénévoles en soutien, et les remercie.

2.5 – ANS / FAFA EMPLOI

Amandine MENIGOZ informe des membres quant au lancement de la campagne ANS PSF, le 24 mars. Les clubs et instances peuvent déposer leurs demandes jusqu'au 30 avril.

La commission ANS se réunira le 13 mai et si nécessaire le 22 mai prochain.

Pour la FAFA Emploi, la campagne a commencé le 10 mars. La Ligue dispose d'une enveloppe régionale de 6 ETP pour cette campagne 2025-2026. A ce jour, 16 clubs sont intéressés, dont 4 sûrs. La Commission étudiera les dossiers fin avril, pour émettre son avis.

2.6 - REMERCIEMENT DE L'AEF

Daniel FONTENIAUD partage avec les membres du Conseil d'Administration les remerciements reçus de la part du Président de l'AEF BFC, Jean-Luc JOUFFROY, pour l'attribution de la subvention.

L'Amicale s'engage fermement à soutenir la Ligue dans le développement du football, au bénéfice de tous les acteurs impliqués : joueurs, arbitres, dirigeants, bénévoles et éducateurs. L'AEF se mobilisera également sur les sujets d'actualité qui affectent notre sport, tels que la violence, le harcèlement, le racisme et l'homophobie.

3 - COMMISSIONS

3.1 – COMMISSION RH

Daniel FONTENIAUD propose de rebaptiser la Cellule RH en Commission RH, afin d'harmoniser les intitulés des Commissions.

Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité.

3.2 – COMMISSION EVENEMENTIEL

Christophe BIDAL propose d'intégrer un nouveau membre dans la commission "Événementiel" : Philippe PUGET Il travaillait auparavant avec cette commission, sur la mandature précédente, comme bénévole. Il a également été délégué.

Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité.

3.3 – COMMISSION SUIVI ASTRAGALE

Jean-François GONDELLIER propose également d'intégrer de nouveaux membres salariés à cette commission : Christophe BOIVIN Intendant à la Ligue et Julie LEVEQUE, Assistante de Direction.

Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité.

3.4 - COMMISSION CRCC

Philippe LEVACHET est proposé comme nouveau membre dans la commission CRCC.

Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité.

3.5 - COMMISSION DISCIPLINE

À la suite de l'appel à candidature pour étoffer cette commission, nous avons reçu les candidatures de Philippe GILBERT et de Nicolas SALVAYRE.

Christian RENIER nous propose d'intégrer ces 2 candidats.

Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité.

3.6 - COPIL IR2F + COMMISSION EMPLOI

Pour le Pôle Emploi et Formation, Clément BRUOT propose de renommer le COPIL IR2F en COPIL Emploi Formation intégrant la compétence emploi. Il est proposé d'intégrer Jean-François GONDELLIER et Clara SIDOBRE dans ce COPIL.

La Commission Emploi est rebaptisée Commission FAFA Emploi pour le seul traitement des dossiers liés au FAFA Emploi.

Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité.

4. – JURIDIQUE

4.1 – INSTRUCTION DISCIPLINAIRE

A la demande de Jean-Pierre DARMIGNY, Antoine DE PANDIS propose la nomination d'Aurélien SCHWARTZ, salarié juriste, au poste d'instructeur pour les dossiers disciplinaires, comme le permet le règlement disciplinaire, afin d'alléger la procédure.

Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité.

4.2 - POINT SUR LES GP DE TRAVAIL SUR LA SIMPLIFICATION DES REGLEMENTS

Antoine DE PANDIS fait un point d'étape à la suite des 1ère réunion des 3 groupes de travail et présente le calendrier.

Groupe de travail Compétition Masculines Séniors et Jeunes :

Il indique que les membres ont déjà travaillés sur les Championnats Senior Masculin, Championnats Jeunes Masculin et Coupes. Les Coupes de France Masculine et Féminine seront dissociées.

Groupe de travail Simplification Règlements Généraux :

Les points suivants ont fait l'objet du travail de simplification demandée.

- Vérification des joueurs inscrits sur la FMI
- Responsable sécurité
- Nombre de remplacements au cours d'une rencontre
- Double fonction au cours d'un match
- Exclusion temporaire
- Délai de réponse changement de club
- Malus de l'esprit sportif

Groupe de travail Féminine et Futsal :

Le travail sur les compétitions Féminine est en cours, cependant le travail sur le Futsal est encore à lancer.

Les groupes de travail se réuniront à nouveau dans 2 semaines, pour finaliser des propositions.

4.3 - CAMPAGNE LICENCES 2025 / 2026

Amandine MENIGOZ présente la campagne Licence 2025/26. (**Annexe 2**)

Elle commence par le bilan de la campagne 2024/25, avec un taux de renouvellement de 65.32%, avec un pic de traitement de juillet à septembre. Elle souligne les 3 points forts de cette campagne : la réussite de la pré-campagne, les coûts RH maîtrisés et les engagements tenus.

La prochaine saison sera placée sous le signe de la proximité, de l'accompagnement et de l'aide : avec une communication performante auprès des districts et des clubs, via : des rencontres dans les districts, un webinaire, la mise à disposition d'une boîte à outils avec de la documentation / tutos pour les clubs, et des réunions d'informations, l'affichage de la date de traitement des licences à partir de J -8 avant la 1ère compétition et des modules de la formation " Tout Terrain" en E-learning.

Il sera fait appel à un seul saisonnier pour cette campagne.

Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité.

4.4 – DATE LIMITE CONCERNANT LES GROUPEMENTS

L'article 39 ter des Règlements Généraux de la Fédération, prévoit :

« Le projet de création du groupement doit parvenir à la Ligue, après avis du(des) District(s) sur sa faisabilité et son opportunité, au plus tard à la date fixée par la Ligue. »

Dans notre article 179 des Règlements Généraux de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football, nous avons fixé la date du 15 mai.

D'autre part, le même article 39 ter, prévoit également :

« L'homologation définitive du groupement, par le Comité de Direction de la Ligue, est subordonnée à la production, à une date fixée par la Ligue, du procès-verbal de l'assemblée générale de chacun des clubs concernés actant la création du groupement et de la convention, dûment complétée et signée. »

Notre article 179 prévoit :

« L'homologation définitive du groupement, par le Conseil d'Administration de la Ligue, est subordonnée à la production, **à une date fixée par la Ligue**, du procès-verbal de l'assemblée générale de chacun des clubs concernés actant la création du groupement et de la convention, dûment complétée et signée ».

Il est proposé de fixer cette date au 1er juillet 2025.

Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité.

4.5 – RETOUR CNOSF

Antoine DE PANDIS fait un retour relative au dossier CNOSF :

En date du 7 mars 2025, le CNOSF s'est prononcé sur le litige opposant l'association sportive AS BELFORTAINE à JS Luronnes. Dans cette affaire, la SCROC puis la Commission Régionale d'Appel avait donné raison à l'AS BELFORTAINE, quant à l'application de l'Art 226 des Règlements Généraux. En appel devant la CFRC, notre décision avait été cassée. D'où le recours de l'ASM BELFORTAINE soutenu par la Ligue BFC devant le CNOSF.

Le conciliateur a proposé à la FFF, de rapporter la décision de la CFRC du 19 décembre 1924, et a donné raison tant à la Ligue BFC, qu'au Club AS BELFORTAINE, en demandant d'entériner le score de la rencontre du 1^{er} septembre 2024, acquis sur le terrain.

Le COMEX de la FFF a accepté cette conciliation ce qu'elle avait refusé de faire dans des situations précédentes malgré une décision allant dans notre sens, du Tribunal Administratif de PARIS. De ce fait, l'art 226 des RG, devra donc être modifié.

5 – EMPLOI - FORMATION

5.1. EMPLOI

5.1.1 - PRESENTATION PROPOSITION PORTAGE EMPLOI PSL

Amandine MENIGOZ présente la proposition de reprise par le groupe PSL des contrats de portage salarial actuellement portés par l'APSALC. (**Annexe 3**)

Les besoins de La Ligue en matière de Mise à Disposition de personnel sont plus particulièrement pour du gardiennage de nuit lors de commercialisation à l'Astragale, de maîtres d'internat au Pôle Espoirs ainsi que de Formateurs Occasionnels pour le Pôle IR2F et des VRP pour le Pôle Arbitrage pour le développement des actions de sensibilisation à l'arbitrage et recrutement dans les clubs.

Jusqu'à maintenant, la Ligue travaillait avec l'APSALC. Cependant, la situation économique de la Ligue, nous pousse à trouver des pistes d'économies. Amandine MENIGOZ, présente une conclusion synthétique de cette étude, et les propositions de gains.

Le Conseil d'Administration valide, à l'unanimité, cette proposition.

5.1.2 - PARTENARIAT EN CAS DE PORTAGE SALARIAL DE LEUR FUTUR APPRENTI VIA GROUPE PSL

Amandine MENIGOZ présente la proposition de partenariat avec le GROUPE PSL.

Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité.

5.1.3 – OFFRE PARTENAIRE TERRITORIALE

L'APSALC nous a transmis une proposition travaillée il y a environ 8 ans entre les acteurs territoriaux de Profession Sport et Loisirs. Cette proposition très intéressante et qui répondait à une véritable demande de notre part doit être réactivée. Elle permettait de proposer à nos clubs soit un portage d'emploi, soit la gestion de vos salariés, soit la gestion administrative des emplois avec un tarif unique quelque soit l'acteur de proximité avec lequel le club souhaite travailler.

Il est demandé de retravailler ce dossier dans ce sens.

5.2 – FORMATION

5.2.1 MODIFICATION JURY 2024/25

Il est proposé de remplacer dans le jury 2024/25, Jacques QUENTIN par Clément BRUOT. **(Annexe 4)**

Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité.

5.2.2 VALIDATION JURY 2025/26

Le Président propose la composition suivante pour le jury de l'IR2F pour la saison 2025/26. **(Annexe 4)**

Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité.

5.3 – CGV IR2F

Amandine MENIGOZ poursuit avec les modalités et conditions générales de ventes de l'IR2F. **(Annexe 5)**

Elle présente le formulaire des conditions avec les modifications apportées, les plus importantes étant dans le chapitre « **2. Modalités d'inscription** » comme des inscriptions exclusivement prévues via le site internet de la Ligue.

Le règlement intérieur de l'IR2F de la ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football, fait également l'objet de complément. Les dispositions financières prévues par la Ligue sont balayées, avec un focus sur les nouveaux tarifs pour la saison prochaine.

Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité.

6 – SPORTIF

6.1 - CALENDRIER FEDERAL OFFICIEL 2025/26 + QUALIFIES PAR LIGUE EN CDF

Nicolas VUILLEMIN présente le calendrier Fédéral Officiel des compétitions pour la saison 2025-2026, ainsi que le document récapitulatif du nombre de qualifiés par Ligue au terme du 6ème tour, pour la Coupe de France lors de la prochaine saison 2025/26. **(Annexe 6)**

6.2 - PRESENTATION SYNTHETIQUE DU PROJET PNF

Christian WALGENWITZ présente le projet Plan National de Formation (PNF) initialement prévu le jeudi 10 et vendredi 11 avril 2025.

Il informe le Conseil d'Administration, du report du séminaire, à une date ultérieure, à l'automne.

Une consultation des différentes parties prenantes sera effectuée pour trouver la meilleure date possible. **(Annexe 7)**

6.3 - RETOUR REUNION ESPRIT SPORTIF ET CITOYENNE DU 22MARS

Christophe NOGUES fait un retour sur la réunion d'Esprit Sportif et Citoyenne du 22 mars 2025. **(Annexe 8)**

7 – FESTIVAL U13

Sébastien IMBERT et Sylvain POIRIER reviennent sur le Festival U13. L'organisation avance bien. Les Pôles font des réunions hebdomadaires afin de tout synchroniser.

8 - FINANCES

8.1 - PROCEDURES FINANCIERES

Thierry WANIART présente une modification de la procédure financière FIN.24.25 – DEP.02, au chapitre **Montant de dépenses extérieures à l'Astragale**, le prix du repas passe de 20€ TTC et 25€ TTC.

Le Conseil d'Administration approuve l'ensemble de ces procédures à l'unanimité.

8.2 - DEMANDE DE SUBVENTIONS (PROCEDURE FIN.24.25 - DIV.54)

8.2.1 – DEMANDE DE SUBVENTION LYCEE PERGAUD A BESANCON (25)

Sur proposition de Thierry WANIART le Conseil d'Administration alloue une subvention de :

300 € au Lycée PERGAUD à BESANCON (25) pour sa participation à participation aux 4 Championnats de France organisés par L'UNSS.

- Football à 7 catégorie AS, les 24 et 25 mars à ANGERS,
- Football à 11 catégorie Excellence du 1 - 4 avril 2025 à CHAMBERY,
- Futsal catégorie AS du 1^{er} au 4 avril 0 MONTAUBAN,
- Futsal catégorie Excellence du 5 au 7 mai, à NICE.

(Conformément à la procédure financière FIN.24.25 – DIV54).

Le Conseil d'Administration souhaite revoir cette proposition pour fixer le montant exact, lors de la prochaine réunion du Conseil d'Administration le 5 mai prochain.

8.2.2 – DEMANDE DE SUBVENTION LYCEE HYPOLYTE FONTAINE (21)

Sur proposition de Thierry WANIART, le Conseil d'Administration alloue une subvention de :

300 € au Lycée Hyppolite FONTAINE à DIJON (21) pour sa participation la phase finale du championnat de France UNSS de football 2025, catégorie Excellence Lycées., les 1 - 4 avril 2025 à CHAMBERY, (conformément à la procédure financière FIN.24.25 – DIV54).

Le Conseil d'Administration approuve cette proposition à l'unanimité.

8.3 - RETOUR SUR LE SUIVI FINANCIER

Thierry WANIART présente la situation de trésorerie au 28 février 2025.

Il poursuit avec une nouvelle projection d'atterrissage budgétaire au 30 juin prochain, basée sur la situation du 28 février 2025.

Le Président,

Daniel FONTENIAUD

Le Secrétaire Général

Antoine DE PANDIS